



CANADIAN HELLENIC CONGRESS  
ΕΛΛΗΝΟΚΑΝΑΔΙΚΟ ΚΟΓΚΡΕΣΟ  
CONGRÈS HELLÉNIQUE CANADIEN

1220, rue de Beauharnois, Suite 109, Montréal (QC) H4N 1J5 - [hcsecret@gmail.com](mailto:hcsecret@gmail.com)

Le 3 mars 2017

**OBJET : RECONNAISSANCE DU GÉNOCIDE DES GRECS PONTIQUES ET  
PROCLAMATION DU 19 MAI COMME JOUR COMMÉMORATIF DU  
GÉNOCIDE GREC PONTIQUE**

Madame la Sénatrice,  
Monsieur le Sénateur,

Nous communiquons avec vous afin d'exprimer notre appui de la motion (motion no. 158) présentée par la Sénatrice Merchant et secondée par le Sénateur Housakos pour la reconnaissance du génocide des Grecs pontiques et la proclamation du 19 mai comme jour commémoratif du génocide Grec pontique à travers le Canada, ainsi que de vous demander d'appuyer cette motion.

Le génocide Grec pontique se retrouve dans la définition de l'Article II de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Les preuves historiques de l'époque démontrent clairement que le crime par l'Empire Ottoman contre les Grecs pontiques fut un génocide. Voici quelques exemples de preuves historiques :

*Le 30 novembre 1916, le consul autrichien à Amisos, Kwiatkowski, a informé le ministre autrichien des Affaires étrangères, Baron Burian, des intentions turques de poursuivre le génocide. Il écrit : « le 26 novembre Rafet Bey m'a dit : ' nous devons en finir avec les Grecs tel que nous l'avons fait avec les Arméniens '... le 28 novembre. Rafet Bey m'a dit : ' aujourd'hui j'ai envoyé des escadrons à l'intérieur pour tuer chaque Grec en vue '. Je crains que l'ensemble de la population grecque sera éliminé et une répétition de ce qui s'est produit l'an dernier » [c'est-à-dire le génocide arménien].*

*L'Ambassadeur américain à l'Empire Ottoman (1913-1916), Henry Morgenthau, a écrit : « Les Arméniens ne sont pas le seul peuple de Turquie à avoir souffert de la politique visant à faire de la Turquie un pays réservé aux Turcs. L'histoire que j'ai racontée à propos des Arméniens, je pourrais aussi la raconter, avec certaines modifications, à propos des Grecs et des Syriens [Assyriens]. En effet, les Grecs ont été les premières victimes de cette idée de nationalisation ».*

*À la page 194 de son livre 'The Blight of Asia' (1926), le consul et consul-général américain au Proche-Orient, y compris à la Smyrne (1911-1917 et 1919-1922), George Horton, écrit :*

.../2

---

***The Canadian Hellenic Congress is a national democratic communal institution that represents, advances, advocates and promotes the interests and concerns of Canadians of Hellenic descent and Hellenism in general. The Congress is the national voice of Hellenes and their communities and/or organizations across Canada.***



**CANADIAN HELLENIC CONGRESS**  
**ΕΛΛΗΝΟΚΑΝΑΔΙΚΟ ΚΟΓΚΡΕΣΟ**  
**CONGRÈS HELLÉNIQUE CANADIEN**

1220, rue de Beauharnois, Suite 109, Montréal (QC) H4N 1J5 - [hcsecret@gmail.com](mailto:hcsecret@gmail.com)

2/

*« En janvier 1916, les déportations des Grecs de la mer Noire commencèrent. Des milliers de Grecs ont traversé la ville de Marsovan, ayant marché pendant trois jours dans la neige et la boue, sous des températures hivernales. Des milliers se sont effondrés en cours de route, épuisés et d'autres sont arrivés dans la ville de Marsovan en groupes de cinquante, de cent ou de cinq cents, toujours escortés par des gendarmes turcs. Le lendemain matin, ces pauvres réfugiés ont été lancés sur la route et la destruction par ce traitement qui fut encore plus radical que le massacre en bonne et due forme dont les Arméniens avaient été la cible auparavant. »*

*Le premier Ministre britannique, David Lloyd George (1863-1945), se prononçant sur les déportations des Grecs à la Chambre des communes le 4 août 1922, déclara :*

*« ...des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été déportés et des dizaines de milliers sont morts. C'était purement une extermination délibérée. 'L'extermination' n'est pas mon choix de mot. C'est le mot utilisé par la mission américaine ... »*

Les preuves historiques sont claires. Il ne peut y avoir aucun doute que les actions de l'Empire Ottoman étaient une « extermination délibérée » des Grecs pontiques. Ce génocide – le premier du XXe siècle – est l'un des moments les plus sombres de l'histoire de l'humanité et l'un des crimes odieux contre l'humanité. Ce crime odieux a été le précurseur de l'Holocauste commis par les Nazis contre les Juifs, les Roms et d'autres peuples pendant la seconde guerre mondiale. Les méthodes d'extermination utilisées par l'Empire Ottoman contre les Grecs pontiques et les Arméniens ont été adoptées et raffinées par les Nazis. Plus de 353 000 Grecs pontiques ont été exterminés.

Le génocide Grec pontique faisait partie intégrante du génocide arménien, reconnu par le Sénat du Canada (motion no. 44) en 2002 et réaffirmé par le Sénat en 2015.

Nous ne demandons pas moins et nous vous incitons à adopter cette motion car nous ne devons pas oublier ce crime brutal et odieux contre nos ancêtres grecs et contre l'humanité. Cela contribuera également à éviter que de tels crimes ne se reproduisent.

Cordialement,

Le président,

Dr. Theodore Halatsis

---

***The Canadian Hellenic Congress is a national democratic communal institution that represents, advances, advocates and promotes the interests and concerns of Canadians of Hellenic descent and Hellenism in general. The Congress is the national voice of Hellenes and their communities and/or organizations across Canada.***